



Visite préfet du puy de dôme à l'AIA CF Mardi 7 juillet

À la découverte de la visite de Madame la Préfète sur le site de l'AIA de Clermont-Ferrand, et en l'absence de tout espace de dialogue prévu par la direction, nous l'avons directement contactée afin de savoir si un créneau pouvait être envisagé pour lui faire part de nos revendications. Elle nous a indiqué qu'un échange d'une durée d'environ 30 minutes était possible à l'issue de sa visite, à 16 h 30.

Nous avons ainsi pu évoquer la situation du **plan de charge**, qui demeure particulièrement préoccupante, ainsi que le niveau de réponse apporté par la ministre, laquelle se limite à indiquer que les prévisions de l'A400M permettront de répondre aux enjeux.

Nous avons rappelé que cela fait désormais près d'un an que les annonces de fin de programmes C130 et de baisse de charge se succèdent, sans qu'aucune charge compensatoire ne soit venue garantir l'activité de l'ensemble des agents dans une perspective à moyen terme, notamment à l'horizon 2030.

Pour la CGT, la perspective d'une activité reposant essentiellement sur un «monoproduit» A400M n'est pas satisfaisante. L'histoire récente a déjà démontré les risques d'une telle stratégie

pour l'établissement, comme l'illustre notamment l'exemple de Toul.

En sa qualité de représentante de l'État, nous avons demandé à Madame la Préfète d'intervenir afin que l'établissement obtienne des garanties concrètes pour son avenir à court et moyen terme. Nous avons notamment insisté sur la nécessité de positionner le site sur de nouveaux programmes structurants, tels que l'HIL Guépard, le CASA ou encore les drones.

Nous avons également abordé la question des **rémunérations**, en soulignant une situation particulièrement préoccupante.

Aujourd'hui, plus de 27 échelons de la grille de la fonction publique se situent sous le niveau du SMIC, tout comme les agents classés au groupe 6, échelon 1. Cette situation est inacceptable et illustre la nécessité d'une revalorisation des grilles salariales.

À l'issue de cet échange, nous avons remis à Madame la Préfète ainsi qu'à son directeur de cabinet l'ensemble des travaux avec les parlementaires que nous menons depuis juillet 2025 afin d'étayer nos revendications et de porter à leur connaissance les démarches déjà engagées en faveur de l'avenir de l'établissement.

Cet échange a permis d'alerter directement la représentante de l'État sur les inquiétudes des salariés concernant l'avenir du site, le maintien des compétences industrielles et la nécessité d'obtenir rapidement des engagements concrets, tant sur le plan de charge que sur les rémunérations.

Clermont Ferrand, le 8 juillet 2026,